

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre

Jeudi 6 mai 2021

Microsoft Teams

Compte-rendu

Étaient présents : Nora Bourdeaux, Julia Cottin, Christine de la Noue, Adrien Delapierre, Sarah Derman, Thierry Durand, Laure Hamoniaux, Olivier Lambert, Ariane Lemieux, Bruno Sasson, Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusé : Alexis Govciyan (élu référent).

Invité : Jean-Baptiste Gardes, Adjoint à la Maire du 9e en charge de la propreté, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage, de la voirie, du soutien au commerce de proximité, aux PME et à l'emploi.

1) Echanges avec Jean-Baptiste Gardes

Propreté

A Paris, les opérations de nettoyage sont effectuées soit en régie avec les agents de la Ville, soit par délégation dans certains arrondissements auprès d'entreprises privées mais sous la responsabilité de la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau). Dans le 9^e, c'est en régie. Il y a un responsable d'exploitation, agent de la Mairie de Paris, par arrondissement et un responsable d'atelier. Il y a 4 ateliers dans le 9^e, qui permet aux agents de faire leurs pauses et de déposer du matériel. Celui du quartier Faubourg Montmartre est situé rue Lamartine.

La Maire de Paris a prévu de transférer cette compétence aux arrondissements. C'est ce que la Mairie du 9^e demande depuis longtemps. Elle est en contact quotidien avec les agents de la propreté et des points sont faits régulièrement. Il y a une coordination sur le plan annuel de propreté, actuellement en révision. Ex : La Mairie du 9^e a proposé que tout le nettoyage après le marché d'Anvers soit fait le vendredi soir plutôt que le lendemain. Mais les changements d'horaires doivent être validés par la Mairie de Paris.

Nouveautés de ce transfert de compétences :

- Un référent propreté à la Mairie du 9^e
- Budget attribué à la Mairie du 9^e pour l'achat d'équipements. Il est cependant insuffisant pour acheter du matériel.

Cette réforme va dans le bon sens mais dans les faits, elle ne changera pas grand-chose à la situation actuelle.

L'application « Dans ma Rue » permet de signaler des anomalies (rues sales, dépôts sauvages, etc.) et fonctionne très bien.

La Mairie du 9^e demande l'ajout d'un bac jaune supplémentaire ainsi que des bacs de collecte de déchets alimentaires. Une expérimentation est en cours dans le 10^e.

Questions et signalements des membres

Le nettoyage des rues a parfois lieu à 7h le dimanche matin. Est-il possible de modifier les horaires ?

Jean-Baptiste Gardes : le nettoyage dans le 9^e commence très tôt le matin en effet. Un des combats menés par la mairie du 9^e est d'obtenir la présence d'équipes de nettoyage l'après-midi aussi car beaucoup d'endroits ont besoin d'être nettoyés plus tard en journée. Par exemple pour le secteur des Grands Magasins, il est plus logique de nettoyer le soir.

S'il était possible de faire tourner les horaires de passage de nettoyage, ce serait très apprécié.

Terrasses

Au départ, l'idée de ces terrasses était d'instaurer un moyen souple pour rattraper les pertes économiques liées au confinement brutal. On peut s'en féliciter car pour une fois, cela a été facile à mettre en place avec des délais courts.

Cependant, la charte signée par les restaurateurs bénéficiant de droits de terrasses éphémères n'est pas suffisamment appliquée, même si la majorité des commerçants l'ont respectée. Les nuisances proviennent souvent de commerçants déjà connus pour des désagréments.

Il est essentiel d'établir un cadre avec des consignes et surtout, de faire en sorte qu'elles soient respectées et que les abus soient sanctionnés.

L'exécutif municipal du 9^e a adopté le vœu, lors du dernier conseil d'arrondissement, que « la Maire de Paris réunisse au plus vite l'ensemble des fédérations des Cafés, Hôtels, Restaurants pour organiser les conditions d'une reprise fondée sur une exploitation juste et équitable de l'espace public pour tous ces professionnels. En conséquence, une modification du règlement des étalages et terrasses parisiens est demandée pour y intégrer un chapitre dédié aux terrasses éphémères ou saisonnières. Ce vœu a donc pour but d'anticiper la réouverture afin d'éviter les débordements et injustices créées l'été dernier. »

Le vœu abordait notamment deux points :

- Au lieu d'une simple déclaration, une autorisation, avec un regard sur le projet, serait préférable. La demande serait soumise pour avis à la mairie du 9^e ainsi qu'au service responsable des terrasses à la Mairie de Paris, ce qui permettrait d'éviter des projets qui ne respectent pas l'équilibre de la rue concernée
- Intégrer ces terrasses éphémères au règlement qui régit les terrasses et les étalages (RET) afin de rétablir l'équité entre les commerçants.

L'ajout de spécifications sur l'esthétique des terrasses est également demandé.

La Mairie du 9^e prend contact avec les commerçants pour leur demander de défaire les terrasses non utilisées et abîmées. Mais les équipes de la DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection) sont trop restreintes, ce qui rend cette mission très lente. La Mairie a fait nettoyer les terrasses les plus dégradées.

Questions et signalements des membres

Projet d'uniformisation des terrasses : celles en place doivent-elles être refaites ?

Jean-Baptiste Gardes : si un commerçant respecte la charte, on ne lui demandera pas de modifier sa terrasse.

On peut utiliser l'application « Dans ma rue » pour signaler les terrasses en mauvais état.

Il faudrait pouvoir autoriser les terrasses au cas par cas, à des établissements qui les gèrent bien.

Jean-Baptiste Gardes : Il y a une indulgence pour les restaurants/bars car c'est une fermeture administrative qui leur a été imposée depuis plusieurs mois à cause de la pandémie. Quelques abus locaux pénalisent l'ensemble. Il faut être réactif et ferme vis-à-vis de ces abus.

Il y a un grand mouvement de parisiens opposés à ces terrasses car elles causent des nuisances.

Bruno signale des problèmes avec certains locataires Airbnb.

Jean-Baptiste Gardes : la Mairie du 9^e a un interlocuteur auprès de Airbnb, via Jean-Pierre Plagnard, adjoint en charge du logement.

Adrien Delapierre : points de contrôle phoniques. Où en est-on ?

2) Budget participatif

Rappel du calendrier :

- Dépôt des projets : 4 au 28 février
- Recevabilité : mars
- Analyse participative des projets : 29 mars au 7 mai = co-construction / regroupement / acceptabilité
- Instruction : 29 mars au 18 juin
- Commission Ad hoc de la mairie du 9^e : 11 juin à 14h30 => Adrien et Olivier se portent volontaires pour représenter le CQ.
- Vote : Automne 2021

Projets déposés par Bruno Sasson :

Pour le 9^e : Piétonner 1-12 bis, rue de la Victoire, inversion du sens.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=G&idee=2050>

Le projet n'est pas recevable car il implique des aménagements lourds de l'espace public (élargissement des trottoirs notamment) mais Sébastien Dulermo a indiqué que la rue de la Victoire serait piétonnée prochainement. Le parking doit néanmoins rester accessible. Il faut sécuriser le passage des écoliers.

Pour tout Paris :

Aider la police municipale à lutter contre les incivilités en l'équipant d'appareils permettant de mesurer les nuisances sonores :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=G&idee=558>

Ce projet a franchi la première étape de recevabilité.

Fabriquer de l'électricité avec le courant de la Seine :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=G&idee=574>

Ce projet n'est pas recevable car il implique des coûts de fonctionnement importants.

3) Les voisins du 9^e

Coopérative alimentaire, solidaire et circulaire qui s'est installée au 33 rue Bergère. Thierry leur proposera de participer à la prochaine réunion pour une présentation de leur initiative.

4) Présentation du Virtual Tour

Stéphane Panzani a contacté le CQ via l'adresse mail. Il est mandataire immobilier du réseau Efficity. Il organise des visites virtuelles à 360 degrés des appartements qu'il met en vente. Il propose de faire cela pour les commerces pour un montant de 250€. Un site internet regroupe l'ensemble des commerçants.

Réflexions du CQ : c'est très bien de faire venir des porteurs de projets mais le CQ a-t-il pour rôle de mettre en avant des initiatives commerciales plus que d'autres ?

Ce qui manque aux commerçants, ce n'est pas un outil mais leur capacité à s'unir.

Stéphane Panzani sera orienté vers les élus compétents : Jean-Baptiste Gardes en charge du commerce et Lorraine Gay, en charge du numérique, ainsi que vers l'association des commerçants de la rue Cadet.

5) *Comités interquartiers*

Comité Eco9 : Ariane indique que l'équipe a rencontré l'association Plus de Vert du lycée Jacques Decour qui promeut notamment la végétalisation des cours d'école. Une rencontre a également eu lieu avec le directeur du Centre d'animation de la Nouvelle Athènes, très intéressé par la thématique de la transition écologique.

Laure Hamoniaux : Oz ta boîte Initiative visant à sensibiliser les clients et les restaurateurs à l'utilisation de contenants réutilisables pour les ventes de plats à emporter. 500 restaurants dans tout Paris font partie du réseau désormais.

Christine : il faudrait aller plus loin en mettant en place des consignes.

Ariane : il faut se concentrer sur les traiteurs.

Comité Jazz : parcours Django Reinhardt un samedi ou dimanche début juillet. Une vingtaine de lieux où il a vécu et joué. Des musiciens joueraient devant ces lieux. Prochaine réunion : mardi 18 mai à 18h30.

6) *Plan Local d'Urbanisme*

Réunion publique de présentation du diagnostic du 9^e : mardi 11 mai à 18h30 en ligne.

PLU bioclimatique => comment adapter la ville aux changements climatiques, pour qu'elle reste vivable même lors des canicules qui seront de plus en plus fréquentes. Végétaliser partout où c'est possible, y compris sur les toits, planter en pleine terre, créer des courants d'air, éclaircir les revêtements pour limiter l'emmagasinement de chaleur, etc.

Diagnostic réalisé par l'APUR (Agence Parisienne d'Urbanisme) : <https://www.apur.org/dataviz/plu-diagnostic-territorial/>

7) *Communication : diffusion des affiches et flyers*

Des affiches sont disponibles à la demande. Voir avec Mariella.

8) *Prochaine réunion de bureau*

Jeudi 17 juin à 18h30 dans le jardin de la mairie.